



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réserve
au
Moniteur
belge



19095129

Déposé / Reçu le

04 JUL. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0408.373.067

Dénomination

(en entier) : **FONDATION DES ANNALES DU NOTARIAT ET DE
L'ENREGISTREMENT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **FONDATION D'UTILITE PUBLIQUE**Siège : **AVENUE BRUGMANN 451 - 1180 BRUXELLES****Objet de l'acte : DECES D'ADMINISTRATEURS - NOMINATIONS D'ADMINISTRATEURS**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 mai 2018

Il y a lieu d'acter les décès de :

Roland DE VALKENEER (décédé le 17/08/2010)

Jean JONAS (décédé le 21/09/2017)

Jean SACE (décédé le 08/11/2014)

Le conseil d'administration a désigné, à l'unanimité, deux nouveaux administrateurs, étant :

-Madame Fabienne TAINMONT (UCL), avocate - née le 24/06/1973 à Uccle - domiciliée
rue Edith Cavell, 73 à 1180 Bruxelles

-Monsieur Matthieu VAN MOLLE (ULB), notaire - né le 05/10/1980 à Bruxelles -
domicilié rue Maurice Brancart, 14 à 1460 Ittre

Il en résulte que les administrateurs actuels de la Fondation sont :

Daniel STERCKX, président de la Fondation, domicilié Groenveldlaan, 27 à 1860 Meise

Jean-Louis VAN BOXSTAEL, trésorier de la Fondation, domicilié val des Bécasses, 12 à 1150 Bruxelles

Laurent STERCKX, secrétaire de la Fondation, domicilié rue des combattants, 41 à 1082 Bruxelles

Jean-Luc LEDOUX, administrateur, domicilié rue de la Perche, 16 à 5190 Spy

Théo VERMEIRE, administrateur, domicilié Kasteelstraat, 1 à 1560 Hoeilaart

Christian STORCK, administrateur, domicilié avenue de la Liberté, 156 (bte 2) à Molenbeek-Saint-Jean

Jean-François TAYMANS, administrateur, domicilié place des Bienfaiteurs, 9 à 1030 Schaerbeek

Pierre VAN DEN EYNDE, administrateur, domicilié avenue Cardinal Micara, 74 à Auderghem

Fabienne TAINMONT, administratrice, domiciliée rue Edith Cavell, 73 à 1180 Bruxelles

Matthieu VAN MOLLE, administrateur, domicilié rue Maurice Brancart, 14 à 1460 Ittre

Daniel STERCKX

Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature